



CENTRE HOSPITALIER JACQUES CŒUR



ASSISTANT PARTAGE Discipline médicale : DERMATOLOGIE

1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Le Centre Hospitalier de Bourges, est un établissement public de santé de construction récente. Il compte 938 lits (dont 586 lits et places de MCO) répartis sur deux sites, avec un plateau technique performant comprenant deux scanners et deux IRM, trois salles de cardiologie interventionnelle, USIC et USINV, un service de réanimation de 12 lits. Une organisation en pôle est en place avec 7 pôles d'activité clinique et médico-technique et 1 pôle management et ressources. L'établissement emploie 2 000 professionnels dont 180 personnels médicaux.

Le CHB réalise 45 500 séjours en hospitalisation MCO et en ambulatoire et 212 668 venues en consultations externes. Il assure la prise en charge de 51 677 passages aux urgences et traite 81 831 dossiers de régulation médicale sur la plateforme SAMU-SDIS.

Le Centre Hospitalier Jacques Cœur est l'établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire du Cher regroupant les CH de Saint-Amand-Montrond, Vierzon, Sancerre et le CH spécialisé en psychiatrie George Sand.

La ville de Bourges (100 000 habitants), chef-lieu de département, est idéalement située par autoroute et par train : 1h d'Orléans, 2h de Paris et 1h30 de Tours et Clermont-Ferrand.

2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

3. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : Service de Médecine Interne

Pôle de rattachement : pôle médecine A (cardiologie-médecine interne-SSIAD-HAD)

Chef de service : Dr Philippe WALKER ; 0248484942 ; philippe.walker@ch-bourges.fr

Composition de l'équipe médicale : 3 internistes, 3 médecins généralistes dont 1 titulaire du DESC de maladies infectieuses, 1 rhumatologue, 2 endocrinologues et 1 en cours de PAE, assistante à temps partagé 50/50 en Allergologie, assistant à temps partagé 50/50 en Dermatologie

Nombre de lits : plusieurs unités fonctionnelles ayant chacune sa spécialité pour un total de 51 lits dont 4 chambres avec SAS)

Nombre de places : hôpital de jour médical de 20 places, mutualisé avec les autres spécialités médicales

Plateau technique : accès à l'azote liquide, accès à la télémédecine via COVOTEM, échographe ostéo-articulaire, capillaroscope, centre anti-rabique, azote liquide

Autres : forte activité de consultation externe ; service de référence pour les autres établissements du

département et des médecins libéraux ; agrément pour l'accueil des internes ; accueil d'étudiants hospitaliers.
4. Présentation du service du CHU de Tours
Nom du service : Dermatologie Pôle de rattachement : Reconstruction Chef de service Laurent Machet machet@univ-tours.fr Composition de l'équipe médicale : 4 PU PH 3 PH 2 CCA 2 AH partagés (=1 ETP AH) Nombre de lits 25 Nombre de places 3 Plateau technique Echographie cutanée, dermoscopie numérisée, photothérapie UVA + UVB , lasers vasculaire et ablatif, explorations photodermatologiques (DERMOLUM), explorations allergologiques cutanées
5. Missions confiées
<ul style="list-style-type: none"> - Temps partagé 50/50, en complément de l'activité proposée par l'assistant spécialiste partagé déjà présent au CH Jacques Cœur : mardi un sur deux, mercredi-jeudi à Tours ; lundi - mardi un sur deux - vendredi à Bourges - Activités : avis internes ; consultations externes ; petite chirurgie ; développer la collaboration avec le CHU de Tours pour les dossiers complexes ; développer les hospitalisations au CH de Bourges pour les patients du Cher relevant de la spécialité (en hospitalisation complète en lien avec les confrères internistes, ou en hospitalisation de jour) ; - Développer la télé-consultation en lien avec les maisons médicales, EHPAD,... - Participer à la discussion de dossiers difficiles de Médecine Interne tous les vendredis, au groupe pluriprofessionnel de plaies chroniques, à l'enseignement des internes et des étudiants hospitaliers
6. Les compétences à développer
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les travaux collaboratifs de recherche clinique • Faciliter les inclusions dans les essais thérapeutiques
7. L'organisation de la permanence des soins
<ul style="list-style-type: none"> - Dans l'établissement d'accueil : le service de Médecine Interne dispose d'une astreinte opérationnelle ; l'assistant n'aura pas à y participer. - Au CHU de Tours : astreintes de dermatologie au prorata temporis
8. Les valences (enseignement/ recherche)
Participation à l'enseignement des étudiants de 2 et 3ème cycle
9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)
une salle de consultation équipée, incluant un dermatoscope, livres (dont le Saurat), cryothérapie, matériel à biopsie, une salle dédiée de petite chirurgie, et une activité de télé-médecine
10. Logement par l'établissement d'accueil
OUI
11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé
OUI
12. Rémunérations, prime d'exercice territorial
Votre employeur sera la CHU de Tours. <ul style="list-style-type: none"> - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
13. Prise en charge des frais de déplacement
OUI
14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé
Participation de l'AH partagé à nos staffs hebdomadaires pour les cas complexes Possibilité de téléconsultations entre les CH de Bourges et de Tours

ASSISTANT PARTAGE Discipline médicale : DERMATOLOGIE

15. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Centre hospitalier de CHATEAUROUX-LE BLANC

Direction de la stratégie des ressources médicales et du territoire

216, avenue de Verdun

BP 585

36019 CHATEAUROUX

Téléphone : 02 54 29 65 14

Mail : affaires.medicales@ch-chateauroux.fr

Le Centre Hospitalier de Châteauroux-Le Blanc (Indre - 36) est situé à 2 heures de Paris par le train, 1 heure 30 de Tours, Limoges et Poitiers par voiture.

C'est un hôpital à l'activité très diversifiée qui a su en plus de ses activités de base, développer des pôles d'excellence. L'ensemble des activités y sont représentées : activités de médecine et médecines spécialisées, chirurgies, gynécologie - obstétrique, des secteurs de psychiatrie et psychiatrie infanto-juvénile, des soins de suite et de la médecine physique et réadaptation, des structures d'hébergement.

Il est composé de 2 sites principaux (1087 lits et places) distants de 60 km :

- Châteauroux : sites M.C.O - S.S.R - psychiatrie pour un total de 756 lits et places. Ce site dispose d'un plateau technique complet et comporte entre autres : 6 salles de bloc opératoire, 8 places de SSPI, une UCA de 20 places. D'autre part, l'établissement a un service de réanimation polyvalente/USC, une USIC, un SAU-SAMU-SMUR doté d'un hélicoptère, 2 scanners, 2 IRM (dont 1 IRM 3T).

- Le Blanc : sites M.C. - S.S.R. gériatrique et addictologie - 3 EHPAD pour un total 331 lits et places. Ce site dispose d'un plateau technique et comporte 4 salles de bloc opératoire, 6 places de SSPI, une UCA de 7 places. Il y a aussi une unité de SC de 3 lits, une USLD de 30 lits et un SAU avec antenne SAMU-SMUR et un scanner.

Enfin, doté d'une communauté médicale soudée, le Centre Hospitalier a la spécificité d'avoir maintenu un fort dynamisme et une activité en progression y compris sur la chirurgie aussi bien lourde et programmée qu'ambulatoire.

Membre du groupement hospitalier public Indriance (G.H.P.I.), il est acteur des actions de coopération hospitalière engagées sur le territoire de l'Indre.

Il est l'établissement de référence pour l'ensemble des activités de court séjour et bénéficie d'un plateau technique important. Il est l'établissement support du groupement hospitalier de territoire (G.H.T.) de l'Indre composé de 8 établissements sanitaires et d'un EHPAD.

16. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249

000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

17. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : Médecine interne

Pôle de rattachement : Médecine

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Christine ALLAIS, christine.allais@ch-chateauroux.fr , 02 54 29 65 61 poste 65 61

Composition de l'équipe médicale : comporte plusieurs spécialités et activités (médecine interne, diabétologie, endocrinologie, rhumatologie, CeGIDD, dermatologie)

Nombre de lits : 40

Nombre de places : HDJ 6 lits et 2 box

18. Présentation du service du CHU de Tours

Nom du service

Pôle de rattachement

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) Laurent Machet

machet@univ-tours.fr

Tel 0247478773 ou 0687098421

Composition de l'équipe médicale

Nom du service Dermatologie

Pôle de rattachement Reconstruction

Composition de l'équipe médicale : 4 PU PH 3 PH 2 CCA 2 AH partagés (=1 ETP AH)

Nombre de lits 25

Nombre de places 3

Plateau technique Echographie cutanée, dermoscopie numérisée, photothérapie UVA + UVB , lasers vasculaire

19. Missions confiées

Mise en place de l'activité de Dermatologie au Centre Hospitalier de Châteauroux-Le Blanc pour des consultations externes et les patients hospitalisés.

Recrutement de patientèle

Contacts avec les médecins de ville

20. Les compétences à développer

Mettre en place et développer une activité pérenne et régulière au sein du Centre Hospitalier dans le domaine de la dermatologie.

21. L'organisation de la permanence des soins

- Dans l'établissement d'accueil :

A la demande de l'assistant, possibilité d'astreinte opérationnelle sur les secteurs de médecine interne.

- Au CHU de Tours : astreintes de dermatologie et gardes aux urgences au prorata temporis

22. Les valences (enseignement/ recherche)

Possibilité de projets de recherche clinique à mettre en place en collaboration avec l'équipe administrative dédiée au développement des projets.

23. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)

Locaux dédiés aux consultations et aux actes médicaux

A la demande de l'assistant, en amont du recrutement, achat de matériels et produits spécifiques à l'activité de dermatologie en concertation avec le chef de service, la direction des achats et de la logistique, ainsi que le responsable Biomédical.

24. Logement par l'établissement d'accueil

A la demande de l'assistant pour les périodes de présence au Centre hospitalier de Châteauroux-Le Blanc

25. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé
Poste d'assistant spécialiste, Praticien Hospitalier contractuel temps plein ou temps partiel en attente du concours de Praticien Hospitalier.
26. Rémunérations, prime d'exercice territorial
Votre employeur sera la CHU de Tours. <ul style="list-style-type: none">- Traitement de base : réglementation statutaire- Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif- Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail- Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
27. Prise en charge des frais de déplacement
Sur présentation des justificatifs (carte grise, tickets de péages ou billets de train...)
28. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé
Visioconférence.



ASSISTANT PARTAGE

Discipline médicale : DERMATOLOGIE

29. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Deuxième établissement de la région Centre Val de Loire, le centre hospitalier régional d'Orléans est un établissement de 1300 lits MCO et 500 lits d'EHPAD et SLD. Il est doté d'un budget de 500 M€.

Le nouvel hôpital, entièrement reconstruit, regroupant les deux sites MCO historiques du CHR a ouvert fin 2015. Outre le regroupement de toutes les activités médicales sur un seul site qui permet de garantir au patient un accès rapide au plateau technique, le nouvel hôpital est doté des techniques médicales les plus modernes et d'une logistique ambitieuse : préparation robotisée et nominative des médicaments - le CHR figure parmi les premiers sites en France à en bénéficier -, réseaux pneumatiques qui transportent très rapidement d'un bout à l'autre du bâtiment les prélèvements de laboratoire, le sang ou les médicaments urgents, de nombreux équipements médicaux installés, tels que la 3^e IRM, le 2^e TEP Scan, 450 rails élévateurs pour manipuler les malades dans leurs chambres, des transports automatisés pour la livraison de toute la logistique dans les services et une organisation médicale et soignante élaborée pour que les soignants restent davantage auprès des patients.

30. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1^{er} employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

31. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : Dermatologie

Pôle de rattachement : Médecines fortes consultations

Chef de service : Dr E. Estève

Composition de l'équipe médicale : ...5 PH, 2 PAE

Nombre de lits : 19

Nombre de places : hôpital de jour commun Plus de 600 passages par an

Plateau technique : Echographie cutanée, Fotofinder, photothérapie UVA + UVB : corps entier + mains/pieds.

Autres : Consultations thématiques, consultations d'urgences dermatologiques, chirurgie dermatologique

32. Présentation du service du CHU de Tours

Nom du service Dermatologie

Pôle de rattachement Reconstruction

<p>Chef de service Laurent Machet machet@univ-tours.fr Composition de l'équipe médicale : 4 PU PH 3 PH 2 CCA 2 AH partagés (=1 ETP AH) Nombre de lits 25 Nombre de places 3 Plateau technique Echographie cutanée, dermoscopie numérisée, photothérapie UVA + UVB , lasers vasculaire et ablatif, explorations photodermatologiques (DERMLUM), explorations allergologiques cutanées</p>
<p>33. Missions confiées</p> <p>Chef de service CHU de Tours en accord avec le Chef de service du CH d'accueil</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consultations de dermatologie générale • Consultations spécialisées •
<p>34. Les compétences à développer</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les travaux collaboratifs de recherche clinique • Faciliter les inclusions dans les essais thérapeutiques
<p>35. L'organisation de la permanence des soins</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans l'établissement d'accueil :astreintes de dermatologie au prorata temporis - Au CHU de Tours : astreintes de dermatologie au prorata temporis
<p>36. Les valences (enseignement/ recherche)</p> <p>Participation à l'enseignement des étudiants de 2 et 3ème cycle</p>
<p>37. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cf ci-dessus
<p>38. Logement par l'établissement d'accueil</p> <p>Pas de logement au CHRO. Des logements peuvent toutefois être proposés par la Mairie d'Orléans, en fonction de leurs disponibilités.</p>
<p>39. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé</p> <ul style="list-style-type: none"> - ...assistant temps plein.....
<p>40. Rémunérations, prime d'exercice territorial</p> <p>Votre employeur sera la CHU de Tours.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
<p>41. Prise en charge des frais de déplacement</p> <p>Oui, en fonction des modalités de partage de temps de travail Sur la base forfaitaire de 45 € Aller/Retour ou le cas échéant sur la base d'un abonnement mensuel SNCF, dans la limite d'un plafond mensuel fixé à 86,16 euros, directement par le Centre Hospitalier Régional d'Orléans à l'intéressé (e).</p>
<p>42. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé</p> <p>Nous sommes équipés du même appareil d'échographie cutanée très haute résolution. Utilisable en routine pour la prise en charge des malades mais aussi pour la recherche clinique, qui s'inscrit dans la thématique de l'équipe 3 de l'unité Inserm U1253 (membres L. Machet et L. Vaillant). Nous avons déjà mené et publiés quelques travaux en commun avec le CHRO, mais nous pouvons développer cette thématique.</p>